



## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

### **Un prix pour valoriser les actions de lutte contre les violences faites aux femmes**

Vous êtes engagés dans une association qui se mobilise en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes ? Faites connaître votre projet et participez jusqu'au 18 novembre 2023 au prix organisé par le Conseil départemental du Gard !

Publié le 18/09/2023 -- Temps de lecture: 10 minutes



### **Un concours ouvert aux associations**

Le Conseil départemental lance du 18 septembre au 18 novembre 2023 la 2<sup>e</sup> édition du prix intitulé « La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous ».

Ce concours, ouvert à l'ensemble des associations porteuses d'un projet se déroulant dans le département du Gard, a pour objectif d'apporter un soutien financier et un parrainage à une action innovante, ayant un intérêt pour le territoire gardois et favorisant dans son concept ou dans sa réalisation la lutte des violences faites aux femmes.

### **Chaque année 3 structures peuvent être récompensées en fonction des projets retenus.**

Les associations lauréates seront **connues en novembre 2023 à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.**

### **Comment participer ?**

Les associations qui souhaitent participer doivent déposer leur dossier de candidature (dossier présentant le projet + récépissé de déclaration en Préfecture) :

- soit directement sur le formulaire en ligne **avant le 18 novembre 2023**
- soit par voie postale **avant le 6 novembre 2023** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse :

### **Conseil départemental du Gard**

Direction Générale des Services - Direction Coordination Direction Générale  
3 rue Guillemette - 30 044 NÎMES CEDEX 9

### **ZOOM SUR...LES LAURÉATS DE 2022**

**Pour la 1<sup>ère</sup> édition, le jury avait retenu 3 projets :**

**1er prix - L'association Des ailes pour elles pour son projet « La traversée au féminin »**  
*Défi 100% féminin de traversée en Kite-Surf entre le continent et la Corse.*

**2e prix - Le journal de Valdegour pour son projet « Briser le silence »**  
*Actions de sensibilisation par la rédaction d'articles ciblés et la création de temps d'échanges et d'espaces de rencontres.*

**3e prix - L'association RESEDA pour son projet « Les Maillons du Pays Cévennes ».**  
*Mise en place de séances de concertations techniques sur le sujet des violences intrafamiliales en Pays Cévennes.*



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.*

*3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*